GUIDE DE CONDUITE

CONTENU

1 AVANT-PROPOS

2 NEZ ROUGE

3 STRUCTURE

4 ORGANISATION

5 OPÉRATION NEZ ROUGE & SERVICE NEZ ROUGE

6 CONDUITE

7 DIVERS

Porrentruy, janvier 2023

1. AVANT-PROPOS

“La raison d'être d'une organisation est de permettre à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires.

Peter Drucker (1909-2005)

Et si, dans ce guide de conduite, nous nous penchions sur notre organisation ?

Notre organisation ? Celle de Nez Rouge et de ses nombreuses sections, bien entendu.

Nez Rouge ? Une idée extraordinaire qui nous vient du Canada.

L'objectif de ce guide de conduite, volontairement simple et concis, est de nous permettre de continuer à guider au mieux le traîneau du petit renne afin qu'il soit en mesure de faire encore des choses extraordinaires de nombreuses années durant.

... tout simplement...

Gallus Hengartner
Président de Nez Rouge Suisse

2. NEZ ROUGE

2.1 QU'EST-CE QUE NEZ ROUGE ?

C'est une campagne nationale de sécurité routière, menée par des citoyens pour des citoyens.

A l'origine, l'Opération Nez Rouge nous vient du Canada. Nez Rouge s'est donné la mission de valoriser, par une approche citoyenne non moralisatrice, l'adoption d'un comportement responsable dans toutes les situations de facultés affaiblies, en offrant un service de raccompagnement accessible et confidentiel dispensé par et pour la communauté.

2.2 VISION

Réduire le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies.

2.3 MISSIONS

Sensibiliser la population dans son ensemble aux risques que représente la conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies.

Promouvoir le système du « chauffeur désigné », la personne qui, au sein d'un groupe, est apte à conduire et se chargera de ramener les autres.

Organiser l'Opération Nez Rouge durant les fêtes de fin d'année et ramener symboliquement chez elles les personnes ne se sentant pas en état de conduire.

2.4 VALEURS

Sécurité
Prévention
Responsabilité personnelle
Exemple symbolique et concret
Engagement bénévole

2.5 ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

La Fondation Nez Rouge, la Fédération Nez Rouge Suisse ainsi que les sections Nez Rouge sont des organismes sans but lucratif.

2.6 FINANCEMENT

Les divers organismes de Nez Rouge se financent principalement au moyen de montants versés par des sponsors et/ou partenaires, ou via des dons.

3. STRUCTURE

3.1 FONDATION NEZ ROUGE

Fondation au sens des articles 80 et suivants du code civil suisse.

Détentrice de la marque, la Fondation Nez Rouge gère le dépôt de la marque et sa protection auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle.

La Fondation veille au respect du concept, des valeurs, des buts et de la marque Nez Rouge. Ainsi, elle édite le Corporate Identity de la marque Nez Rouge, des documents en lien avec l'historique de la marque, des études de marché, etc. Elle peut être appelée à prendre ou valider des décisions d'ordre stratégique, à surveiller la bonne application du concept Nez Rouge ou encore à retirer des autorisations d'utilisation de la marque.

- **Document 03.01.01 : Statuts de la Fondation Nez Rouge**
- **Document 03.01.02 : Organisme reconnu d'utilité publique**
- **Document 03.01.03 : Conseil de Fondation**
- **Document 03.01.04 : Accord avec Nez Rouge Suisse**

3.2 FÉDÉRATION NEZ ROUGE SUISSE

Fédération à but non lucratif (regroupant des sections), régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse (association).

La Fédération Nez Rouge Suisse est en charge de la structure opérationnelle au niveau national. En début d'année, Nez Rouge Suisse (NRS) évalue la précédente Opération Nez Rouge sur la base des statistiques, des rapports des sections, des visites effectuées durant l'ONR et des échos médiatiques ou autres sources. Des objectifs stratégiques sont alors définis lors du workshop de printemps pour les deux années suivantes, voire à moyen/long terme lorsque cela est nécessaire. Ces objectifs couvrent des domaines variés, tels qu'organisation/structure, finances, communication, reconnaissance et durabilité. Les mesures adéquates sont définies dans le temps et évaluées lors du workshop de l'année suivante. Un budget annuel est établi et validé par l'Assemblée générale.

Nez Rouge Suisse supervise l'activité des différentes sections Nez Rouge. Elle coordonne leurs activités et offre le soutien nécessaire à l'accomplissement de celles-ci. Ainsi, diverses plateformes permettent

des échanges formels et informels entre Nez Rouge Suisse et les membres des comités des sections Nez Rouge, par exemple l'Assemblée générale et les discussions qui la suivent, le Congrès d'automne, l'envoi régulier d'informations spécifiques, Internet, l'intranet, les réseaux sociaux, les visites et les discussions directes avec les sections, etc.

Nez Rouge Suisse met à la disposition des sections Nez Rouge une campagne promotionnelle « clés en main ». Des communiqués de presse nationaux sont diffusés avant, durant et après l'Opération Nez Rouge. La campagne multicanal est déclinée sur différents supports imprimés (F4, A3, A4, flyer, chevalet, etc.) ainsi que sur le web (site Internet), les réseaux sociaux, etc. Chaque section a ainsi la possibilité de reprendre directement le matériel national, ou encore de l'enrichir en y apportant des spécificités régionales.

Des solutions adaptées aux thèmes nationaux ou suprarégionaux sont également trouvées lorsque c'est nécessaire, par exemple : partenariats nationaux (assurance, déviations téléphoniques, etc.), identification des véhicules, critères d'engagement, attestations ou guides des bénévoles, centres de compétences, centrale d'achat commune, Service Nez Rouge (organisation fédérale ou uniformisation), programme informatique, médiation, cours de conduite et autres cours (promotion, réseaux sociaux, comptabilité, etc.), groupes de travail et échanges d'expériences, relève dans les comités et bénévoles, concept de protection, vision à moyen/long terme, etc.

La Fédération Nez Rouge Suisse assure le lien entre ses membres actifs et la Fondation Nez Rouge. Au besoin, elle signale à la Fondation Nez Rouge les éventuels agissements contraires aux statuts et/ou aux directives internes ou préjudiciables à l'image de Nez Rouge dans son ensemble.

- **Document 03.02.01 : Statuts de Nez Rouge Suisse (version originale en français)**
- **Document 03.02.02 : Statuts de Nez Rouge Suisse (traduction en allemand)**
- **Document 03.02.03 : Présidence Nez Rouge Suisse**
- **Document 03.02.04 : Accord avec la Fondation Nez Rouge**
- **Document 03.02.05 : Confirmation de collaboration avec les sections Nez Rouge**
- **Document 03.02.06 : Annexe A de la Confirmation de collaboration avec les sections Nez Rouge**
- **Document 03.02.07 : Annexe B de la Confirmation de collaboration avec les sections Nez Rouge**
- **Document 03.02.08 : Annexe C de la Confirmation de collaboration avec les sections Nez Rouge**
- **Document 03.02.09 : Annexe D de la Confirmation de collaboration avec les sections Nez Rouge**

3.3 SECTIONS NEZ ROUGE

Associations à but non lucratif (regroupant des bénévoles), régies par les articles 60 et suivants du code civil suisse.

La section est la structure opérationnelle de Nez Rouge au niveau régional. Membre de Nez Rouge Suisse, la section Nez Rouge se conforme aux statuts régissant Nez Rouge Suisse ainsi qu'aux règlements et décisions adoptés par l'Assemblée générale et la Présidence de Nez Rouge Suisse.

Elle s'engage à mettre sur pied chaque année l'Opération Nez Rouge en décembre (sauf cas de force majeure). Elle a également la possibilité d'organiser un Service Nez Rouge durant l'année ou d'autres activités de prévention conformes au but de Nez Rouge défini dans les statuts.

En Suisse, 22 sections Nez Rouge indépendantes sont ainsi en charge de l'organisation sur le terrain. Chaque section Nez Rouge est autonome au niveau juridique et possède ses propres statuts, son assemblée générale, son comité, ses membres, ses bénévoles, ses vérificateurs de comptes, ses partenaires régionaux, sa centrale, son matériel, etc.

Durant l'Opération Nez Rouge, chaque section Nez Rouge organise dans sa zone les rapatriements sur le terrain, de manière à ramener symboliquement chez elles les personnes ne se sentant pas en état de conduire. Cet exemple, à la fois symbolique et concret, fait ainsi la promotion du système du « chauffeur désigné », la personne apte à conduire qui se charge de ramener les autres. L'écho médiatique de l'Opération Nez Rouge sensibilise alors la population dans son ensemble aux risques que représente la conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies.

La section diffuse le message de Nez Rouge (matériel national à disposition), communique au niveau régional, organise des séances d'information, engage des bénévoles, recherche des partenaires régionaux (véhicules, nourriture, communication, locaux, etc.), met sur pied une centrale et l'infrastructure nécessaire à l'accueil des bénévoles, la gestion des appels téléphoniques, le programme informatique et la solution logistique, et effectue les diverses tâches nécessaires au bon déroulement de l'Opération Nez Rouge ainsi qu'à la bonne gestion de l'association.

- **Document 03.03.01 : Statuts pour une section Nez Rouge (en français)**
- **Document 03.03.02 : Statuts pour une section Nez Rouge (en allemand)**
- **Document 03.03.03 : Site nezrouge.ch : dans votre région**

3.4 ASSOCIATIONS CANTONALES OU SUPRARÉGIONALES NEZ ROUGE

Associations à but non lucratif (regroupant des sections), régies par les articles 60 et suivants du code civil suisse.

L'association est une structure de coordination de Nez Rouge au niveau cantonal (ou suprarégional). Elle se conforme aux statuts régissant Nez Rouge Suisse ainsi qu'aux règlements et décisions adoptés par l'Assemblée générale et la Présidence de Nez Rouge Suisse.

Elle s'engage à coordonner au niveau cantonal (ou suprarégional) l'Opération Nez Rouge en décembre. Elle a également la possibilité de coordonner un Service Nez Rouge durant l'année ou d'autres activités de prévention conformes au but de Nez Rouge défini dans les statuts.

Ses rôles complémentaires sont le soutien et le contrôle des sections Nez Rouge d'un canton ou d'une région, ainsi que la recherche de fonds au niveau cantonal et les relations avec les médias.

- **Document 03.04.01 : Statuts pour une association cantonale ou suprarégionale (en français)**
- **Document 03.04.01 : Statuts pour une association cantonale ou suprarégionale (en allemand)**

4. ORGANISATION

4.1 FONDATION NEZ ROUGE

Conseil de Fondation Nez Rouge (dès novembre 2021)

Président	Manuel Stolz
Membre	Markus Krapf
Membre	Philippe Zanetta

Organe de révision	Fiduciaire Fidag Jura SA

La Fondation Nez Rouge est soumise à l'Autorité de surveillance des fondations du canton du Jura. Organisme reconnu d'utilité publique, elle est inscrite au registre du commerce.

- **Document 04.01.01 : Règlement interne CFNR**
- **Document 04.01.02 : Corporate Identity (en français)**
- **Document 04.01.04 : Règlement d'utilisation de la marque (en français)**

4.2 NEZ ROUGE SUISSE

Présidence Nez Rouge Suisse

Président	Gallus Hengartner
Vice-Président	Stephan Roschi
Contact Suisse romande	Claude Mettraux
Contact Suisse romande	Domenico De Luca
Contact Suisse alémanique	Heinz Fehlmann
Contact Suisse alémanique	vacant
Contact Tessin	vacant

Direction opérationnelle

Directrice	Christel Sommer

Organe de révision	Fiduciaire Fidag Jura SA

La Fédération Nez Rouge Suisse est inscrite au registre du commerce.

- Document 04.02.01 : Présentation Nez Rouge Suisse (en français)
- Document 04.02.03 : Organigramme
- Document 04.02.04 : Descriptif de fonction Président
- Document 04.02.05 : Descriptif de fonction Membre de la présidence
- Document 04.02.06 : Descriptif de fonction Direction opérationnelle
- Document 04.02.07 : Diagramme de fonction
- Document 04.02.08 : Règlement des frais
- Document 04.02.09 : Exonération d'impôts

Contact :

Partenaires nationaux (par exemple, Fonds de sécurité routière, Loterie romande, Planzer, Helvetia, Zurich, Swisscom) et diverses autorités au niveau fédéral (par exemple, OFSP, bpa, Conseil de sécurité routière, benevol Suisse, etc.).

4.3 SECTIONS NEZ ROUGE

Nez Rouge Aargau
Nez Rouge Bern City und Umgebung
Nez Rouge Berner Oberland
Nez Rouge Biel/Bienne
Nez Rouge Broye-Lac
Nez Rouge Est Vaudois
Nez Rouge Fribourg
Nez Rouge Genève
Nez Rouge Graubünden
Nez Rouge Jura
Nez Rouge Jura bernois
Nez Rouge Lausanne
Nez Rouge Linth-Glarus
Nez Rouge Luzern
Nez Rouge Neuchâtel
Nez Rouge Nord Vaudois
Nez Rouge Ostschweiz
Nez Rouge Solothurn
Nez Rouge Ticino
Nez Rouge Valais
Nez Rouge Zug-Innerschwyz
Nez Rouge Zürich

4.4 METTRE SUR PIED ET CONDUIRE UNE SECTION NEZ ROUGE

Bases juridiques

Association régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse.
Définition des droits, devoirs, tâches et compétences.

- Document 04.04.01 : Statuts de la section Nez Rouge (en français)
- Document 04.04.02 : Statuts de la section Nez Rouge (en allemand)

Création (selon les statuts)

Assemblée générale	Document 04.04.03 : Exemple d'une section : assemblée constitutive type
Comité (minimum 3 personnes)	Président.e (hors tâches financières) Caissier.ère Membre
Organigramme	Organigramme de section Exemple d'une section
Descriptif de fonction	Descriptifs de fonction Exemple d'une section

Départements (selon la section)	Présidence [1] Administration, secrétaire, personnel, actuaire Bénévole Logistique et transports Finances [1] Service Nez Rouge Véhicule Marketing Partenariats et sponsoring RP et médias Médias sociaux Site web Antenne [1] Comité minimal : Présidence, Finances et un membre.
Responsabilité	Articles 60 et suivants du code civil suisse Conduite de l'association Fortune monétaire et infrastructure

Document 04.04.05 : Aspects juridiques du bénévolat à Nez Rouge (en français)

Contrôle	Président.e	Responsabilité générale	
		Activité opérationnelle de l'année	
	Comité	Selon le département en charge	
	Organe de révision	Comptabilité annuelle, journal, bilan et comptes de résultat	
Archivage		Conservation des documents-clés	
Assemblée générale		Ordre du jour	
		Procès-verbal	
Comité		Ordre du jour de la séance	
		Procès-verbal de la séance	
		Rapport annuel	
		Comptes annuels	Bilan
			Comptes de pertes et profits
Organe de révision	Contrôle/révision	Relevés de comptes et soldes	
		Journal	
		Justificatifs	
		Décisions du comité (procès-verbaux des séances)	
	Rapport de révision		
Elections	Règlement		

Signatures	Règlement Banque / poste Paiement (e-banking) Contrats Correspondance
Informatique	Personnel ou association
Infrastructure	Personnel ou association
Contacts	Nez Rouge Suisse Associations bénévoles Partenaires régionaux Médias régionaux
Adhésions	Nez Rouge Suisse Association bénévole de la région

Internet et l'intranet sont des plateformes de choix dans lesquelles de nombreux documents et informations sont à disposition :

- Site Internet	nezrouge.ch
- Plateforme intranet	Demander les codes d'accès à info@nezrouge.ch
- Marque Nez Rouge	Corporate Identity
- Evénements Nez Rouge Suisse	Calendrier
- Bénévolat	Guide du bénévole
	Attestation de bénévolat
	Critères d'engagement
- Jubilés	Jubilés
- Assemblées générales NRS	AG
- Congrès NRS	Congrès
- Matériel promotionnel	Récapitulatif
	Matériel promotionnel Nez Rouge Suisse
	Shop des sections
- Partenaires nationaux	Partenaires
	Prenons la route ensemble
- Etude de marché	Etude Link 2016
- Médias	Communiqués de presse
	Contact médias
	Responsables médias

5. OPÉRATION NEZ ROUGE & SERVICE NEZ ROUGE

Le message de Rodolphe, notre renne au nez rouge, vise à responsabiliser les automobilistes lorsque leurs facultés sont affaiblies (désigner au préalable un chauffeur apte à conduire, appeler un proche, prendre un taxi ou les transports en commun, dormir sur place ou encore appeler Nez Rouge durant les fêtes de fin d'année).

5.1 OPÉRATION NEZ ROUGE (DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE)

Durant les fêtes de fin d'année, les automobilistes qui le souhaitent peuvent composer le numéro gratuit 0800 802 208 (ou le numéro de téléphone direct régional) durant les heures de fonctionnement pour être pris en charge par les bénévoles Nez Rouge de la centrale la plus proche.

Nous rappelons que Nez Rouge est un organisme sans but lucratif, porté par des milliers de bénévoles très engagés. Le service est gratuit, mais sans garantie (en fonction des conditions climatiques, de l'affluence, du nombre de bénévoles et de véhicules, etc.).

5.2 SERVICE NEZ ROUGE (ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE)

Le Service Nez Rouge est un service proposé en dehors de la période de l'Opération Nez Rouge aux organisateurs de fêtes et manifestations qui le souhaitent. Il comprend :

- une aide et des conseils (coaching) afin que les organisateurs puissent prendre eux-mêmes les mesures nécessaires pour que la fête se termine bien ;
- éventuellement une action de prévention pour leurs hôtes, selon le même principe que l'Opération Nez Rouge.

Ce service est proposé dans certaines régions durant toute l'année, en dehors des dates de l'Opération Nez Rouge, pour autant que la demande soit faite deux mois à l'avance, afin de pouvoir réunir les équipes de bénévoles et organiser le Service Nez Rouge correctement.

Document 05.02.01 : Personnes de contact dans les régions

6. CONDUITE

La conduite revêt plusieurs aspects, se présente sous de multiples facettes et a déjà fait l'objet de nombreux ouvrages.

Conduire une organisation bénévole est plus complexe que conduire une entreprise, même si au niveau juridique, la relation qui lie les membres du comité et les bénévoles à Nez Rouge est analogue au droit des mandats, les bénévoles étant alors tenus de fournir la prestation promise (source : Dr Markus Edelmann).

Ce résumé ne contient aucun aspect du management à proprement parler, tel que la réalisation des objectifs, le contrôle des coûts, les techniques supplémentaires, etc., mais se concentre sur la conduite « complexe ».

Nez Rouge est une organisation bénévole avec :

1. un objectif ;
2. des domaines bien définis : la Fédération pour le concept, les valeurs, la philosophie et la marque et Nez Rouge Suisse pour les activités opérationnelles au niveau national ;
3. des régions géographiques ;
4. des régions linguistiques.

Les interactions entre différentes régions, diverses mentalités et des contextes historiques variés sont passionnantes mais aussi sources de défis. Il convient de faire preuve de respect et de prendre en considération les évolutions historiques ainsi que les différents modes de pensée.

La conduite est une affaire d'humains ! Les autres êtres humains sont différents de moi. Ils pensent, ressentent et agissent également différemment.

L'objectif commun (de Nez Rouge) donne les grandes lignes. Mais celles-ci laissent aussi une marge de manœuvre individuelle qui tient compte des différentes zones géographiques et mentalités.

L'un des principes les plus importants est celui-ci : « Il faut aimer les autres ! »

Aspects individuels :

Conduite de soi
Accorder de l'estime
Faire preuve de respect, d'humanisme et de droiture
Montrer du courage civil
Rester authentique
Donner du sens
Construire la confiance
Permettre la franchise
Créer de la responsabilité
Voir plus loin
Apprendre sans cesse
Avoir le courage de la clarté
Faire preuve d'humanité

Innovation – Avenir – Vision – Stratégies – Objectifs

Information et communication

Gestion des conflits

Entretenir l'apprentissage par l'erreur
Feed-back, culture

Travail en équipe

Enthousiasmer, motiver
Détecter les besoins
Encourager le développement
des collaborateurs/bénévoles
Déléguer

7. DIVERS

7.1 HISTORIQUE

- Site nezrouge.ch : Une idée venue du Québec
- Site nezrouge.ch : Nez Rouge en Suisse
- Site nezrouge.ch : Un récit d'engagement
- Site nezrouge.ch : Rodolphe

7.2 ÉTUDES DE MARCHÉ

L'Opération Nez Rouge est à la fois connue, plébiscitée et efficace.

- Site nezrouge.ch : Etude de marché
- Etudes Link (2015 et 2016)

7.3 CHIFFRES-CLÉS

- ONR 2019 : 10 700 engagements bénévoles
- ONR 2019 : 16 800 transports ont assuré la sécurité de 35 200 personnes raccompagnées chez elles en toute sécurité
- Fonctionnement réduit en 2020 et 2021
- Site nezrouge.ch : Statistiques

Nez Rouge Suisse
2900 Porrentruy

info@nezrouge.ch
www.nezrouge.ch